SAINT-SAMSON RANCE

N°14 - OCTOBRE 2026

Bulletin d'informations municipales

Accueil de loisirs

page 15

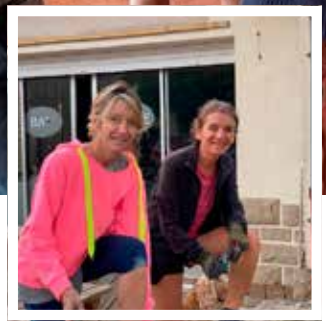

Vie locale

page 9



Associations

page 16



École

page 25

Saint-Samson sur-Rance

SOMMAIRE

03. MOT DU MAIRE

04. INFOS ADMINISTRATIVES

- Élections
- Recensement militaire
- CNI et passeport
- Collecte des déchets
- Brûlage des déchets verts
- Horaires de travaux
- Crise sécheresse
- Animaux en divagation
- État civil
- Urbanisme

9. VIE LOCALE

- Conseil municipal des jeunes
- Zoom sur...
- Bar Ty Mad
- Étude urbaine centre bourg

13. BIBLIOTHÈQUE

14. CENTRE DE LOISIRS

15. ARTICLE DE LA MINORITÉ

16. ASSOCIATIONS

25. ÉCOLE

28. CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

MAIRIE
Rue du 19 mars 1962
Tél. 02 96 39 16 05
stsamson.mairie@wanadoo.fr

Horaires :
Du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 15h à 17h30
(Sauf mercredi après-midi)
Le samedi de 9h à 12h

MISSION
ARGENT DE POCHE



Depuis le début de l'année 2026, trois missions "Argent de poche" ont été proposées par la commune à des jeunes de Saint Samson sur Rance âgés entre 14 et 17 ans. Encadrés par quelques élus, les adolescents ont assuré des petits travaux pendant trois matinées de 9h à 12h.



Début avril, l'objectif était de désherber et tendre la bâche du bassin naturel près du stade de foot : trois heures "intenses" cependant avec une belle coupure où gâteaux et jus de fruit ont permis de reprendre des forces mais aussi de créer du lien. Les jeunes ne se connaissent pas toujours mais rapidement les rires fusent, tout un chacun semble prendre goût à la mission - adolescents aussi bien qu'élus !

Les 1er et 8 juillet ont permis à quelques jeunes de réaliser un nettoyage complet de la vaisselle proposée lors de la location de la salle des fêtes. Certains/certaines ont préféré rejoindre un deuxième groupe d'adolescents équipé de gants et sécateurs pour désherber le jardin jouxtant la salle des fêtes.

Un grand merci à nos jeunes qui se sont mobilisés lors de cette Participation Citoyenne, un grand merci également à l'équipe d'élus/élues qui a su apporter du support sur ces 3 missions, je pense tout particulièrement à Nicole, Stéphanie, Olivier, Sébastien !

D'autres missions sont prévues pour les vacances scolaires de la Toussaint, venez nous rejoindre !

Renseignement en mairie.

Saint-Samson sur-Rance

Directeur de la publication : Olivier JAVAUDIN.
Impression et mise en page : imprimé à 850 exemplaires par Impri'Média Bretagne.
Crédit photos et illustrations : Impri'Média Bretagne, Freepik, Dinan Agglomération, Mairie de Saint-Samson-sur-Rance.
Dépôt légal : Octobre 2026

ÉDITO DU MAIRE

Six mois que la nouvelle équipe municipale est installée, et déjà beaucoup de chemin parcouru. Avant toute chose, je tiens à saluer l'engagement de l'ensemble des conseillers municipaux : leur disponibilité et leur énergie sont précieuses pour notre commune.

Le climat change, adaptons-nous

Si je devais retenir une chose de ces six mois, ce serait celle-ci : les effets du changement climatique, hélas prévisibles, nous ont adressé une piqûre de rappel. Souvenons-nous qu'il y a un peu plus de six mois, des pluies d'une intensité exceptionnelle, conséquence du dérèglement climatique, se sont abattues sur la commune. Depuis, nous vivons un épisode de sécheresse particulièrement inquiétant. A l'heure où j'écris ces lignes, nous sommes d'ailleurs toujours en situation d'**alerte sécheresse** ; alors que les réserves d'eau s'épuisent progressivement, y faire face nécessite la mobilisation de chacun d'entre nous.

Face à ces bouleversements, nous n'avons d'autre choix que de nous adapter à notre échelle. Pour ne prendre qu'un exemple, la végétalisation de la cour de l'école se poursuit, et d'autres mesures suivront pour mieux protéger nos enfants des vagues de chaleur. Mais s'adapter ne suffit pas : il faut aussi agir sur les causes en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre. Ainsi, la camionnette diesel des services techniques, en fin de vie, a été remplacée par un véhicule électrique d'occasion. La rénovation des bâtiments de l'ancienne école va dans le même sens : elle permettra de supprimer deux chaudières fioul, de réduire de 92 % les émissions de gaz à effet de serre du bâtiment et de diminuer de deux tiers sa consommation énergétique.

Enfin, ces derniers mois nous rappellent également l'importance de la prévention. Les épisodes de canicule ont d'ailleurs montré combien la solidarité, entre voisins comme entre générations, est essentielle. L'équipe municipale souhaite donc faire aboutir, dans les prochains mois, **un Plan Communal de Sauvegarde.**

Un centre-bourg qui retrouve du souffle

Ces six mois ont aussi permis de lancer une politique volontariste de redynamisation du centre-bourg. A son échelle, l'équipe municipale accompagne les porteurs de projet : le **Ty Mad**, bar-tabac-presse-jeux, ouvrira ses portes fin octobre, et la **boulangerie** devrait également rouvrir début février. De quoi redonner vie au cœur de notre commune !

Redynamiser, c'est aussi accueillir de nouveaux habitants. Tous les lots du lotissement du Clos d'Ahaut ont rapidement trouvé preneur, preuve de l'attractivité de Saint-Samson. Et ce n'est pas fini : un nouveau programme de logements, en face de la boulangerie, prendra forme dans les prochains mois. Nous y reviendrons dans le prochain bulletin.

Troisième pilier de cette dynamique : la rénovation des bâtiments de l'ancienne école, autour de la mairie. Un espace sera enfin dédié aux jeunes de la commune. Un nouvel espace partagé, ouvert sur la Rue de la Mairie, réunira en un seul lieu des activités variées, pour tous les âges, devenant un lieu vivant, central. Cette vitalité, nous la devons aussi à nos associations, dont deux nouvelles qui ont vu le jour dernièrement : vous les découvrirez dans ces pages.

Si je résume en quelques mots mon propos, Saint-Samson-sur-Rance possède donc de multiples atouts qui ne demandent qu'à être mis en valeur !

Bonne lecture de ce bulletin : l'équipe municipale et moi-même restons à votre écoute.

Olivier JAVAUDIN
Maire de Saint-Samson-sur-Rance



INFORMATIONS ADMINISTRATIVES



ÉLECTIONS

La prochaine élection nationale est l'élection présidentielle.
Le premier tour se déroulera le 18 avril 2027 et le second tour le 2 mai 2027.

Si vous souhaitez voter aux élections présidentielles alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez **vous inscrire au plus tard le sixième vendredi précédant le scrutin** soit le 12 mars 2027 pour le 1er tour.
La démarche se fait soit en mairie soit en ligne sur le site **www.service-public.fr**
Dans tous les cas : vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans qui ont effectué le recensement citoyen à l'âge de 16 ans (à vérifier en mairie).

RECENSEMENT MILITAIRE

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à partir de votre 16e anniversaire. Vous devez le faire dans les 3 mois qui suivent. Vous avez jusqu'à la fin du 3e mois pour le faire.
Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous devez le faire avant votre 25e anniversaire.
Se présenter en mairie avec le livret de famille.
Nous vous remettrons une attestation de recensement. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Vous avez la possibilité d'effectuer les démarches dans les mairies de : Dinan, Broons, Beaussais-sur-Mer, Plancoët, Matignon, Jugon-les-Lacs, ...

Pour la mairie de Dinan, les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports sont traitées sur rendez-vous au 02.96.39.22.43

Il est demandé aux usagers d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site officiel de l'ANTS : **https://ants.gouv.fr/** (pour le RDV se munir du récapitulatif reçu par mail ou du numéro de pré-demande attribué), à défaut remplir un formulaire CERFA (à récupérer en Mairie).

Pièces justificatives à fournir lors du rendez-vous :

- Photo d'identité : 1 photo officielle datant de moins de 6 mois, photographe fortement conseillé (non découpée, tête nue, de face, bouche fermée, visage centré et oreilles dégagées, sans lunettes, sans col roulé, écharpe, capuche, manteau, barrettes)
- Pièce d'identité : carte d'identité et/ou passeport et sa photocopie ou toute autre pièce avec photo (carte vitale, permis de conduire...)
- Justificatif de domicile : 1 original de moins de 3 mois (facture eau, EDF...)
- Acte de naissance : copie intégrale de moins de 3 mois (nécessaire pour la vérification des accents, tirets, filiation – Obligatoire en cas de 1ère demande, perte/vol ou si la carte est périmée depuis plus de 5 ans)
- Perte ou vol : déclaration de vol (gendarmerie) ou de perte (à remplir lors du RDV en mairie) + 25 € en timbres fiscaux s'il s'agit de la carte d'identité (achat en bureau de tabac, à la Trésorerie ou sur le site internet https://timbres.impots.gouv.fr)
- Mineurs : en cas de séparation ou de divorce, jugement original précisant l'autorité parentale et la résidence de l'enfant
- Timbres fiscaux pour passeport : adultes=86€, mineurs de 15 à 18 ans = 42 €, moins de 15 ans = 17 € (timbres papiers commercialisés en bureau de tabac ou dématérialisés sur **https://timbres.impots.gouv.fr**)

COLLECTE DES DÉCHETS

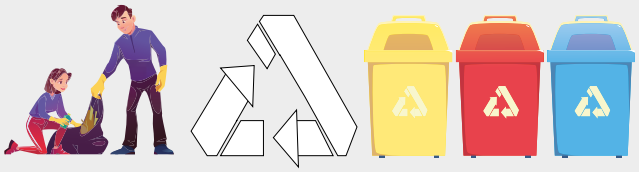

Depuis le 5 octobre 2026, Dinan Agglomération a réajusté certaines tournées. Pour Saint-Samson, la collecte des bacs dans la commune aura lieu **le mardi** au lieu du vendredi.

Les collectes ont lieu entre 6h et 13h. Les bacs devront être sortis le lundi soir (couvercle fermé et poignée tournée vers la route).

Retrouvez votre calendrier de collecte sur le site :
https://www.dinan-agglomeration.fr/au-quotidien/gestion-des-dechets/mes-dechets-au-quotidien/

OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE		
1	Jeudi		1	Dimanche		1	Mardi	
2	Vendredi		2	Lundi		2	Mercredi	
3	Samedi		3	Mardi		3	Jeudi	49
4	Dimanche		4	Mercredi	45	4	Vendredi	
5	Lundi		5	Jeudi		5	Samedi	
6	Mardi	41	6	Vendredi		6	Dimanche	
7	Mercredi		7	Samedi		7	Lundi	
8	Jeudi		8	Dimanche		8	Mardi	
9	Vendredi		9	Lundi		9	Mercredi	50
10	Samedi		10	Mardi		10	Jeudi	
11	Dimanche		11	Mercredi	46	11	Vendredi	
12	Lundi		12	Jeudi		12	Samedi	
13	Mardi		13	Vendredi		13	Dimanche	
14	Mercredi		14	Samedi		14	Lundi	
15	Jeudi	42	15	Dimanche		15	Mardi	
16	Vendredi		16	Lundi		16	Mercredi	
17	Samedi		17	Mardi		17	Jeudi	51
18	Dimanche		18	Mercredi	47	18	Vendredi	
19	Lundi		19	Jeudi		19	Samedi	
20	Mardi		20	Vendredi		20	Dimanche	
21	Mercredi	43	21	Samedi		21	Lundi	
22	Jeudi		22	Dimanche		22	Mardi	
23	Vendredi		23	Lundi		23	Mercredi	52
24	Samedi		24	Mardi		24	Jeudi	
25	Dimanche		25	Mercredi		25	Vendredi	
26	Lundi		26	Jeudi	48	26	Samedi	
27	Mardi		27	Vendredi		27	Dimanche	
28	Mercredi	44	28	Samedi		28	Lundi	
29	Jeudi		29	Dimanche		29	Mardi	53
30	Vendredi		30	Lundi		30	Mercredi	
31	Samedi					31	Jeudi	

ORDURES MÉNAGÈRES — EMBALLAGES ET PAPIERS

DÉCHÈTERIES

Les déchèteries les plus proches :

« Conillé » à ST HELEN
Lundi-Mardi-Vendredi-Samedi
de 8 h 45 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 45 (horaires fixes)

« Les Landes Fleuries » à QUEVERT
Lundi- Mercredi- Jeudi-Vendredi et Samedi
de 8 h 45 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 45 (horaires fixes)

L'accès est uniquement réservé aux habitants de l'Agglomération munis de leur badge. La demande de badge, gratuit pour les particuliers, se fait auprès de l'accueil des services techniques de Dinan Agglomération, rue Bertrand Robidou à Dinan ou sur le site internet **www.dinan-agglomeration.fr** (se munir d'un justificatif de domicile). Service collecte des déchets de Dinan Agglomération : 02 96 87 72 72

Un forfait de 16 passages est crédité, au 1er janvier de chaque année, sur le badge pour les sites dotés d'une plate-forme déchets verts à accès séparé et de 26 passages pour les autres sites.

Le badge permet d'accéder à toutes les déchèteries de l'agglomération.

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Il est rappelé dans l'arrêté préfectoral du 25 avril 2023 que le **brûlage des déchets verts ménagers est interdit en tout lieu toute l'année** qu'ils soient produits par les particuliers, les collectivités territoriales, les entreprises d'espaces verts et de paysage.

Seules les plantes invasives ou malades à éliminer sont acceptées dans les centres d'incinération d'ordures ménagères comme celui des « Landes Basses » à TADEN.

HORAIRES TRAVAUX

Conformément au nouvel arrêté préfectoral du 15 mai 2024 portant réglementation des bruits de voisinage dans le département des Côtes d'Armor, on ne peut pas utiliser, pour des travaux de bricolage ou de jardinage, des appareils bruyants en dehors des horaires suivants :

- **du lundi au samedi : de 9heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures**
- **les dimanches et jours fériés : de 10 heures à 12 heures.**

CRISE SÉCHERESSE

Depuis le 14 août 2026, le département des Côtes-d'Armor est **en situation de crise sécheresse**. La durée de cet épisode de sécheresse et la très forte augmentation de la consommation en eau potable pendant les périodes de canicule du début de l'été ont fragilisé très significativement les ressources destinées à la production d'eau potable et les milieux aquatiques.

Un certain nombre d'usages deviennent désormais interdits. Les principales restrictions en crise sécheresse concernent les usages suivants :

- interdiction d'irrigation agricole des grandes cultures, prairies, cultures de plein champ ;
- irrigation agricole des cultures spéciales interdite de 9 h à 20 h (légumes de plein champ, légumes industrie, maraîchage diversifié, plantes aromatiques, horticulture, vergers, petits vergers) ;
- interdiction d'arrosage des jardins et des terrains de sport sauf pour les clubs professionnels (enjeu national ou international) de 20 h à 8 h et de manière réduite au maximum ;
- interdiction de lavage des véhicules et bateaux ;
- interdiction du nettoyage des façades, terrasses, toitures, murs et voiries ;
- réduction de 25 % de l'utilisation de l'eau potable dans les différents process relatif aux usages industriels.

Le détail de ces restrictions est disponible sur le site des services de l'État :

https://www.cotes-darmor.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-Biodiversite-Foret-et-transition-energetique/Preservation-de-la-ressource-en-eau-secheresse/SECHERESSE-2026/Arrete-secheresse-2026

Ces restrictions d'usages de l'eau, prescrites réglementairement, ont pour objectif de préserver l'alimentation en eau potable à court et long termes et de réduire l'impact sur les milieux aquatiques déjà en grande souffrance. Elles font l'objet de surveillance et de contrôles par les services de l'État.

Chacun est invité à réduire autant que possible sa consommation en eau en adoptant un comportement quotidien raisonné dans les usages de la ressource en eau. La préservation de la ressource en eau est l'affaire de tous.

ANIMAUX EN DIVAGATION

Attention à ne pas laisser divaguer vos animaux de compagnie

La commune adhère à la fourrière départementale (groupe SACPA).
Pour toute demande d'intervention, contactez la mairie.

Conformément à la législation (art.L211-24 du Code Rural), le groupe SACPA est autorisé à encaisser les frais, directement et pour son compte, auprès des propriétaires qui récupèrent leurs animaux en fourrière. Les tarifs appliqués seront ceux en vigueur au moment de la restitution.

Tarifs TTC au 1er janvier 2026 :

- Forfait fourrière : 111,00 €
- Identification puce électronique : 87,00 €
- Animal décédé sur la voie publique : 73,00 €
- Forfait visisite vétérinaire pour animal mordeur ou griffeur : 100,00 €
- Vaccin rage + passeport : 53,00 €

Les **animaux mordeurs ou griffeurs** seront gardés 15 jours pour satisfaire aux obligations réglementaires et faire réaliser les évaluations comportementales prévues par le Code Rural. Les frais engendrés seront à la charge du propriétaire.

ÉTAT CIVIL



DÉCÈS		
15.04.2026	Jonathan GOHIN	28 rue de Coutances
07.05.2026	Julien DUINE	34 rue de Coutances
29.06.2026	Olivier HERVY	Camping du Lyvet
01.07.2026	Nicole HARDY née LOËDEC	13 la Mardelle
02.09.2026	Jean Pierre BAINVEL	10 rue du Courtil Hubert

MARIAGES		
30.05.2026	Laurick GUILLOT Karine VILLENEUVE	23 la Meffrais
27.06.2026	Christophe GADIOLET Isabelle MAINGUENÉ	4 allée du Champ Poignand
04.07.2026	Yvan GALLÉE Catherine GUITTON	6 impasse du Château
11.07.2026	Philippe VIEL Jeanne GOLLETY	La Tiemblais PARIS 10e
19.09.2026	Pascal SACLEUX Vanessa SOMBRIS	48 rue de Coutances
23.09.2026	Laurent MENNECART Barbara FROT	11 rue de Beauséjour PARIS 20e

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE			
21.04.2026	BYACHE Claire	13 La Quinardais	Extension d'une maison d'habitation
28.04.2026	PECQUENARD Jean-Marie	8 rue des Grippais	Construction d'un carport
01.06.2026	GARDIN Stéphane	1 rue de la Halte	Réhabilitation, extensions construction préaux et maison
10.09.2026	LEBRUNET Vincent	La Meffrais	Construction d'un hangar agricole
17.09.2026	ROUSSEL Emmy FOUGERAY Quentin	2 bis rue du Tertre	Construction d'une maison individuelle
23.09.2026	CHICHERIE Jean-François HOUSSAIS Marie	5 impasse du Clos d'Ahaut	Construction d'une maison individuelle

AUTORISATIONS DE TRAVAUX			
21.04.2026	RICHIER Benjamin	1 rue du Domaine	Création logement, fenêtres de toit et place de stationnement
23.04.2026	SALAN Philippe	26 rue des Grippais	Dépose d'une cheminée
23.04.2026	RAULT Gérard	17 bis rue de la Mairie	Modification clôture sur rue
05.05.2026	GRAIGNIC François	41 rue Domaine de la Hisse	Création fenêtre de toit
05.05.2026	CHEMIN Emmanuel	18 rue des Grippais	Pose d'un portail
20.05.2026	AUBRY Aymeric	4 rue du Port	Construction d'une piscine
22.05.2026	MARTIN Vincent	6 rue de Coutances	Transformation terrasse et pose palissade
22.05.2026	GOHIN Christian	28 rue de Coutances	Remplacement clôture
22.05.2026	QUESNEL Christophe	48 rue Domaine de la Hisse	Construction d'un préau
02.06.2026	MOUCHEL Julien	15 le Vaugarni	Changement et création d'ouvertures
12.06.2026	GNS ENERGIE	5 rue du Clos du Chêne	Installation de panneaux photovoltaïques
12.06.2026	GRALL Eric	2 bis rue de la Mettrie	Réalisation d'une clôture sur rue
12.06.2026	PAILLARD Antoine	32 rue de Coutances	Pose d'une clôture
19.06.2026	BESANÇON Loïc	17 rue des Ricochets	Construction d'une piscine
26.06.2026	SOULA Antoine	1 rue de la Ville Gautheur	Installation de panneaux photovoltaïques
01.07.2026	SAS FR BOIS	Carheil	Récolte d'un taillis de châtaigniers
10.07.2026	SALMON Monique	3 bis rue de la Ville Gué	Réalisation d'une clôture
05.08.2026	EDF Solutions Solaires	2 les Drolus	Installation générateur photovoltaïque
05.08.2026	AUBEAU MONNIER Christelle	29 rue Domaine de la Hisse	Construction d'une pergola
05.08.2026	GENERATION VERTE	58 rue de la Fontellerie	Installation panneaux photovoltaïques
12.08.2026	HERVE Marguerite	21 la Meffrais	Modification clôture sur rue
20.08.2026	PAILLARD Antoine	32 rue de Coutances	Création d'une buanderie
26.08.2026	BERTHELLEMY Nicolas	11 la Guéraudais	Modification de clôtures
16.09.2026	JACQUEMART Norbert	7 rue de Coutances	Remplacement d'une clôture

LE PLAN LOCAL D'URBANISME ET LES OAP

Lors de sa séance du 16 février 2026, le Conseil Communautaire de Dinan Agglomération a arrêté une première version de son projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH).

Depuis cette date, il apparaît que, dans certaines communes, des aménageurs ou promoteurs ont engagé des démarches de prospection auprès de propriétaires dont les terrains sont concernés par des secteurs susceptibles de faire l'objet de futures Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Cette situation est regrettable, dans la mesure où ces démarches peuvent susciter des interrogations, voire des inquiétudes, chez les propriétaires concernés, notamment lorsqu'elles sont entreprises sans concertation préalable avec les communes. Les acteurs privés de l'aménagement sont toutefois dans leur rôle car attentifs aux opportunités foncières. Dans un contexte de raréfaction du foncier en extension des bourgs, ils peuvent être amenés à réorienter leur recherche vers des propriétés déjà bâties, conformément aux orientations portées par la législation, notamment dans le cadre de la loi ZAN.

Aussi, afin de rassurer les propriétaires concernés, il convient de rappeler plusieurs éléments concernant les OAP.

En premier lieu, la présence d'un terrain au sein d'un secteur identifié comme faisant l'objet d'une OAP n'oblige en aucun cas son propriétaire à vendre son bien ni à engager un projet d'aménagement. L'OAP est un outil de planification qui fixe des orientations et peut notamment encadrer les conditions d'aménagement d'un éventuel projet, en particulier en matière de nombre et de typologie de logements

Par ailleurs, les secteurs concernés ont été identifiés par les communes, en concertation avec Dinan Agglomération, dans le cadre du premier arrêt du PLUIH. Il convient de préciser qu'il s'agit, à ce stade, d'un projet de PLUIH susceptible d'évoluer au cours de la procédure.

Les documents relatifs au premier arrêt du PLUIH, annexés à la délibération adoptée, ont été réglementairement publiés et sont donc disponibles sur le site internet de Dinan Agglomération.

VIE LOCALE

BIENTÔT UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le conseil municipal des jeunes s'inscrit dans le cadre de la politique de la municipalité vis-à-vis de la jeunesse qui a pour objectif d'associer les jeunes à la vie de la cité, de prendre en compte leur parole et leurs projets.

Les élections seront ouvertes :

- Comme électeur : à tous les jeunes habitant la commune de Saint-Samson sur Rance âgés de 8 ans révolus à 17 ans.
- Comme candidat : à tous les jeunes habitant la commune de Saint-Samson sur Rance âgés de 9 à 15 ans l'année de l'élection et ayant l'autorisation parentale. Une fiche de candidature devra être déposée en mairie avant le lundi 26 octobre à midi.

Les élections se dérouleront pendant les heures de classe le vendredi 6 novembre pour les enfants scolarisés en primaire ici et à la mairie le samedi 7 novembre de 10h à midi pour les autres.

Zoom sur…

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

La municipalité a la volonté de mettre en place un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) dans les mois qui viennent. Pour cela, elle a besoin de vous.

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS), C'EST QUOI ?

Le PCS est le document qui permet à la commune de s'organiser avant, pendant et après un événement grave : tempête, canicule, coupure prolongée d'eau ou d'électricité, accident de transport, pollution…

Il recense les risques qui concernent Saint-Samson-sur-Rance et les personnes ou lieux les plus exposés. Il précise qui fait quoi au sein de l'équipe municipale, comment la population est alertée et où elle peut être accueillie. Il liste aussi les moyens humains et matériels que la commune peut mobiliser : habitants, associations, entreprises, véhicules, matériel.

Le PCS est placé sous l'autorité du maire et s'articule avec les dispositifs de l'État. Il est mis à jour régulièrement et testé par des exercices. Il n'est utile que s'il est connu et à jour : c'est pourquoi la commune a besoin de vous pour le compléter.

Plan communal de sauvegarde : La commune a besoin de vous

Pour être efficace en cas de tempête, de canicule, de coupure prolongée d'eau ou d'électricité, de pollution… le plan communal de sauvegarde doit s'appuyer sur ce que nous savons du terrain, c'est-à-dire sur vous. Voici comment chacun peut y contribuer :

- **Vous, ou un proche, avez besoin d'une attention particulière (handicap, soins à domicile, isolement, absence de véhicule) ? Faites-vous connaître : l'inscription est facultative, gratuite et confidentielle. Vos données ne sont connues que d'un cercle restreint (CCAS et élus) et vous pouvez les modifier ou les faire supprimer à tout moment.**
- **Vous connaissez bien votre quartier ? Devenez personne relais : nous cherchons des volontaires au Bourg, à La Hisse, à La Quinardais, au Vaugarni et dans les autres hameaux. Vous pourrez alors nous aider à prévenir les habitants plus rapidement.**
- **Vous parlez une langue étrangère ou avez une compétence utile (permis poids lourd ou transport en commun, formation médicale ou paramédicale, secourisme…) ?**
- **Vous possédez un équipement utile : tracteur, remorque, 4x4, groupe électrogène, motopompe, tronçonneuse, matériel d'éclairage, de chauffage ou de couchage ?**

Comment répondre (avant le 31/12/2026) ?

En mairie (rue du 19-Mars-1962), par téléphone au 02 96 39 16 05 ou par courriel à accueil@stsamson.bzh, en indiquant : nom, adresse, téléphone, et ce que vous proposez ou le besoin signalé.

Merci d'avance : un plan complet est un plan qui protège tout le monde.

COUPON-RÉPONSE À DÉPOSER EN MAIRIE

Nom, prénom	.....
Adresse	.....
Téléphone	.....
Je souhaite	☐ Être inscrit(e) ou inscrire un proche (attention particulière) ☐ Devenir personne relais pour mon quartier ☐ Proposer une compétence ou une langue ☐ Proposer un véhicule ou du matériel
Précisions (matériel, disponibilités, besoins…)	.....

Les informations recueillies sont destinées exclusivement à la mairie pour l'élaboration du PCS. Vous pouvez demander leur modification ou leur suppression à tout moment.

« TY MAD IS BACK »

Un nouveau chapitre à écrire à Saint Samson !

Dans quelques semaines, une nouvelle adresse va ouvrir ses portes à Saint-Samson : un bar-tabac-presse qui entend bien retrouver sa place de véritable lieu de vie dans la commune. À sa tête, Laetitia Lipinski, une commerçante dans l'âme, qui revient aujourd'hui à ses premières amours… et pas tout à fait par hasard !

Laetitia, pouvez-vous nous raconter votre parcours ?

J'ai pas mal vadrouillé ! J'ai toujours travaillé dans le commerce. Après une formation dans ce domaine, je suis partie à Bayonne, puis j'ai vécu quatre ans en Polynésie avant de revenir en métropole. J'ai ensuite travaillé pendant douze ans comme directrice adjointe de l'Intersport de Dinan, puis 6 ans comme responsable magasin du « Comptoir de la mer » à Saint Cast.

Et comment passe-t-on du sport à un bar-tabac-presse ?

Après douze ans, j'ai eu envie de changer de vie. Je ne me voyais pas reprendre un magasin de vêtements, même si j'ai adoré mon métier. Je cherchais quelque chose de différent et l'idée d'un commerce de proximité me plaisait beaucoup.

J'avais déjà essayé de reprendre un bar dans le secteur, mais le projet n'avait pas abouti. Puis j'ai eu un nouveau projet qui s'est présenté à moi et je me suis dit : pourquoi pas ?

Le commerce, c'est aussi une histoire de famille chez vous…

Oui ! Mes parents ont eux-mêmes tenu un bar et un commerce. Ils ont notamment tenu un bar à Plélan Le Petit qui fonctionnait très bien. Ils ont ensuite construit le bar à Saint Samson où ils ont créé une activité qui regroupait tabac, presse, jeux, bimbeloterie, maroquinerie… On pouvait presque tout y trouver ! J'ai donc grandi dans cet univers et j'en garde de très bons souvenirs.

Qu'avez-vous envie d'apporter à ce nouveau lieu ?

Avant tout, j'ai envie que les gens s'y sentent bien. Que l'on puisse venir prendre un café, boire un verre, acheter son journal ou son magazine, mais aussi simplement discuter et retrouver des connaissances.

Je souhaite que chacun trouve sa place : les habitués, les familles, les jeunes, les moins jeunes… Et pourquoi pas créer de nouvelles habitudes et de nouvelles rencontres ?

La salle de jeux va également retrouver sa vocation…

Oui ! Il y aura de nouveau le billard et les fléchettes, ainsi que des flippers. L'idée est aussi de pouvoir accueillir des compétitions ou des animations, des concerts. Et j'aimerais que ce soit un endroit où l'on puisse passer un bon moment, tout simplement.



Laëtitia LIPINSKI accompagnée d'une des nombreuses habitantes de la commune venue lui prêter main forte !

Et quand les beaux jours arriveront, la terrasse devrait aussi avoir son rôle à jouer…

Bien sûr ! Une terrasse, quand il fait beau, c'est quand même agréable. L'idée est vraiment de profiter du lieu et de son potentiel, mais les choses se feront progressivement.

Vous souhaitez donc retrouver un esprit familial ?

Oui, c'est important pour moi. J'aimerais que les parents puissent venir avec leurs enfants, que les générations se croisent, que les gens prennent le temps de discuter. Un commerce comme celui-ci peut être bien plus qu'un simple lieu où l'on vient acheter quelque chose.

Et qu'aimeriez-vous que les habitants ressentent en poussant votre porte ?

Qu'ils se sentent bien, tout simplement ! J'ai déjà retrouvé des personnes que je connaissais et je suis contente de pouvoir renouer avec elles. J'espère surtout que les gens auront envie de pousser la porte, de rester un peu… et de revenir !

Si vous deviez résumer votre projet en trois mots ?

Je dirais : inconscience, bienveillance et solidarité!

La solidarité me tient particulièrement à cœur car j'ai vraiment été très bien accueillie, aidée et soutenue ces dernières semaines pour l'avancée des travaux pour que tout soit prêt pour l'ouverture. C'est une superbe aventure humaine !

Une nouvelle aventure commence donc pour Laetitia, avec beaucoup d'envie, un brin de folie et surtout la volonté de faire de ce futur bar-tabac-presse un lieu ouvert à tous. Il faudra encore patienter quelques semaines avant de pousser la porte… mais une chose est sûre : Laetitia vous attendra avec le sourire !

CENTRE-BOURG : TROIS ANS APRÈS L'ÉTUDE URBAINE, OÙ EN EST-ON ?



Menée en 2022-2023 pendant le mandat de Loïc Lorre, l'étude urbaine du centre-bourg avait dégagé trois enjeux prioritaires pour la commune à l'horizon 2035, c'est-à-dire dans moins de dix ans. Trois ans plus tard, plusieurs projets ont vu le jour ou entrent dans une phase concrète. Tour d'horizon.

Un centre-bourg qui se renouvelle

Premier enjeu identifié par l'étude : anticiper le renouvellement urbain et la densification du centre-bourg, en proposant des formes d'habitat diversifiées. Depuis, le lotissement est sorti de terre, et plusieurs projets de construction ou de rénovation sont en cours — un mouvement essentiel pour faire revivre le centre-bourg.

Deux opérations sont suivies de près par la mairie. Le logement situé dans le périmètre des bâtiments municipaux va être entièrement rénové (un chantier détaillé plus loin, qui s'inscrit dans un projet plus large de rénovation du patrimoine public). Et en face de la boulangerie, deux parcelles de 1 200 m² au total ont été rachetées par l'Établissement public foncier (EPF) pour le compte de la commune : le site, qui sera dépollué (une dépollution prise en charge à 60 % par l'EPF), doit accueillir entre 8 et 11 logements, construits en grande partie par le bailleur social La Rance. Objectif affiché : permettre à des jeunes de s'installer à Saint-Samson.

Les commerces reprennent vie

Deuxième enjeu : conserver et renforcer le tissu commercial existant, tout en valorisant le patrimoine bâti du centre-bourg. Depuis l'étude, plusieurs commerces ont fermé, mais la dynamique s'inverse. Porté par des personnes privées que la mairie accompagne dans leurs démarches, le bar-tabac-presse-jeux Le Ty Mad doit rouvrir dès la fin octobre, dans un lieu entièrement transformé. La boulangerie, elle, est attendue début février -si tout se passe comme prévu- dans une boutique là aussi méconnaissable. La mairie prévoit de faire de ces réouvertures des moments festifs, pour permettre aux Samsonnais de se retrouver et de découvrir les nouveaux commerces.

Un grand chantier pour les bâtiments publics

Troisième enjeu, mutualiser les équipements publics pour favoriser les échanges intergénérationnels et la frugalité énergétique. La commune dispose d'un patrimoine bâti important mais vieillissant : le logement de l'ancienne école (bâtiments autour de la mairie) est aujourd'hui si insalubre qu'il ne peut plus être loué, pour une perte financière de plus de 6 000 € par an. Et la chaudière au fioul du bâtiment coûtait déjà 1 000 € par mois avant la hausse des prix de l'énergie.

➔ **Le projet prévoit :**

- la rénovation complète du logement (désamiantage, isolation, réfection des sanitaires et du plancher) ;
- le remplacement de la chaudière fioul par une pompe à chaleur pour l'ensemble du bâtiment, y compris la partie administrative (dont les fenêtres, plus du tout hermétiques, seront changées) ;
- la transformation de l'ancienne garderie en espace jeunes et en espace culturel ;
- la création, dans l'ancienne salle de musique, d'un espace partagé pour accueillir des activités, notamment associatives, regroupées en un même lieu ;
- la transformation du hall d'exposition, dont le sol sera mis au niveau du parvis de la rue de la Mairie : il continuera d'accueillir des expositions tout en devenant la porte d'entrée principale du bâtiment, desservant la partie administrative, la bibliothèque et l'espace partagé, en rendant l'ensemble de ces espaces accessibles aux personnes à mobilité réduite depuis la rue.

À la clé, une baisse attendue de près de deux tiers de la consommation énergétique et de 92 % des émissions de gaz à effet de serre.

Calendrier et financement

L'Avant-Projet Définitif a été approuvé par le conseil municipal le 13 novembre 2025. Les crédits nécessaires avaient été inscrits dès le 5 mars 2026, lors du vote du budget primitif lors du dernier conseil municipal du mandat de Loïc Lorre.

Le coût des études (thermique, de sol, de recherche d'amiante...) et les honoraires de l'architecte représentent un montant total d'environ 260 000 € HT : ils sont autofinancés par la commune.

Les marchés de travaux ont été attribués lors du conseil municipal du 1er octobre 2026, pour un montant total de 1 492 264 € HT, après plusieurs négociations destinées à contenir le budget face à l'inflation du prix des matériaux. Le début des travaux est prévu au début de l'année 2027.

Plus de 590 000 € de subventions ont d'ores et déjà été obtenues : 150 000 € au titre du Fonds vert, 185 000 € de DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux), 100 000 € de fonds de concours de Dinan agglomération et 157 522 € du département dans le cadre du contrat de territoire. D'autres subventions sont encore recherchées, notamment une DETR complémentaire ainsi que des aides régionales et du SDE (syndicat départemental d'énergie). Les finances saines de la commune lui permettent de recourir à un emprunt, de l'ordre de 800 000 €, pour compléter le financement du projet.



Oyez Oyez lectrices et lecteurs !

La bibliothèque de Saint-Samson-sur-Rance et son équipe de bénévoles, vous accueillent, petits et grands, toute l'année.

Mardi : 18h-19h - Mercredi : 10h-11h30 / 13h30-15h - Vendredi : 16h15-17h30 - Samedi : 14h-16h

Un chocolat lectures est organisé chaque premier vendredi du mois en période scolaire : des enfants, seuls, à 2 ou 3 ou avec un adulte, lisent à voix haute une album illustré pour les autres, les images du livre sont projetées sur un écran et la séance se termine par un goûter.

Nouveauté à partir du mois d'octobre : Afin de pouvoir échanger sur les lectures de chacun et donner des idées de lecture nouvelles, un club de lecture animé par 1 ou 2 bénévoles se tiendra à la bibliothèque le 2ème mardi de chaque mois de 14h à 16h. N'hésitez pas à vous renseigner et à vous inscrire auprès des bénévoles.

LA MARGOULETTE

Le Centre de Loisirs « la Margoulette » de Saint-Samson-sur-Rance s'attache à mettre en place, les mercredis et pendant les vacances, des actions et un fonctionnement répondant au mieux aux attentes et aux besoins des enfants et des familles. (Ex : Une large amplitude d'ouverture, des tarifs calculés sur la base du quotient familial, la possibilité d'inscription à la demi-journée, des repas élaborés sur place par le cuisinier de l'école...)

Ainsi ce service municipal d' Accueil de Loisirs, agréé par le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse et des Sports, souhaite faciliter l'apprentissage de la vie en collectivité, favoriser l'autonomie et l'épanouissement des enfants, les sensibiliser au respect de l'environnement et de la nature, faire découvrir aux enfants des pratiques variées et ainsi leur permettre une ouverture sur le monde, le tout dans un contexte de détente et dans un cadre sécurié.

Eté 2026



Du 6 au 31 juillet, 4 semaines de loisirs ont été proposées pour les enfants à partir de 3 ans et jusqu'à 13 ans, encadrées par 8 animateur diplômés et 2 stagiaires BAFA.

Au programme de nombreuses activités : Piscine, sorties, plage, vélo, accrobranche, jeux sportifs, bricolage, atelier cuisine, pêche, waveboard...

80 enfants et une soixantaine de familles ont bénéficié de ce service lors de cet été 2026. Une quarantaine d'enfants a participé chaque jour aux animations de la Margoulette.

3 camps ont été organisés :





- 1 camp d'une nuit pour les 6-7 ans au camping Beauséjour. Les plus jeunes enfants ont découvert les joies du camping et pour la plupart d'entre eux, goûté à leur première nuit sous tente.
- 2 camps au camping du Bocage à Jugon-les-Lacs pour les enfants de 8 à 10 ans du 15 au 18 juillet et du 20 au 24 juillet pour les jeunes de 11 à 13 ans, durant lesquels nous avons vécu de belles aventures de vie collective.

La Margoulette est ouverte tous les mercredis et pendant les vacances scolaires (excepté Noël et Août) de 7h30 à 18h30.

Au vu de la demande croissante d'accueil, pensez à inscrire vos enfants pour les mercredis et pendant les vacances.

Renseignements/inscriptions :
Stève et Pascal, Mairie de Saint- Samson
www.saint-samson-sur-rance.fr

Par téléphone : 02 96 39 16 05/ 06 58 78 41 01
Par Mail : centredeloisirs@stsamson.bzh

Travaux de réaménagement de bâtiments de la mairie : près de 2 millions d'euros engagés sans visibilité financière

Près de 2 millions d'euros sont engagés par la commune pour ces travaux d'aménagement-extension de la mairie.

Ces travaux sont engagés sans que le conseil municipal dispose d'une vision claire de leur financement ni de leurs conséquences sur les finances communales.

Le conseil municipal a été appelé, le 1er octobre dernier, à attribuer 1 790 717 € TTC de marchés de travaux, pour une opération dont le coût global devrait atteindre près de 2 millions d'euros, honoraires et frais annexes compris.

Aucun plan de financement détaillé, précisant notamment la part des subventions, de l'emprunt et de l'autofinancement, n'a été présenté dans le projet de délibération soumis au conseil municipal du 1er octobre 2026.

Nous regrettons également que cet engagement intervienne sans présentation préalable d'une étude financière prospective ni d'un programme pluriannuel d'investissement (PPI), pourtant annoncés.

Par ailleurs, la commission des finances, créée en avril, n'a jamais été réunie depuis sa création et n'a donc pas pu examiner cette affaire.

La question essentielle est désormais de savoir quelles sont les conséquences de cet investissement sur les autres projets de la commune et sur les grands équilibres budgétaires.

Alors que les investissements prévus, hors cette opération, seraient réduits à environ 50 000 € par an dans les années à venir, contre environ 300 000 € les années précédentes, quelles marges de manœuvre resteront disponibles pour financer les autres besoins de la commune : les logements sociaux de la rue de la Mairie (170 000 €), la liaison piétonne vers La Hisse, la rénovation énergétique des bâtiments communaux, notamment de l'école, ou encore les travaux de voirie et de trottoirs, etc. ?

Nous ne remettons pas nécessairement en cause le principe de cette opération, mais nous nous interrogeons sur son ampleur au regard des capacités financières de la commune.

Avant de s'engager dans une opération de cette importance, nous considérions indispensable de disposer d'une vision précise de son financement et de son impact à moyen terme sur les finances communales, avec le risque d'une augmentation des impôts, d'endettement appelé à progresser fortement, et de diminution de la capacité d'autofinancement.

C'est en raison de l'absence de ces éléments que nous avons décidé, lors du conseil municipal du 1er octobre, de ne pas participer au vote portant sur l'attribution des marchés de travaux, d'un montant de près de 1,8 million d'euros TTC, correspondant à cette opération dont le coût global avoisine les 2 millions d'euros.

Le groupe de la minorité du conseil municipal

L'Association des Parents d'Elèves de l'école Le Menhir de St Samson Sur Rance

L'APE : des événements, des sourires... et surtout des bénévoles !

Ces derniers mois, l'APE de l'école Le Menhir a encore été bien occupée !

➔ Un vide-grenier sous le soleil !

Le **vendredi 8 mai**, notre vide-grenier a bénéficié d'une superbe journée ensoleillée. Les exposants étaient nombreux et ravis d'être au rendez-vous, pour le plus grand plaisir des chineurs.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé, de près ou de loin, à la réussite de cette journée.



➔ Une fête de l'école sous le signe de la bonne humeur !

Le **samedi 13 juin**, petits et grands se sont retrouvés pour la fête de l'école. Au programme : structures gonflables, tir à l'élastique, pêche aux canards, Nerf, tir à l'arc, maquillage et stand cadeaux !

Le tout sous un beau soleil et dans une ambiance joyeuse et conviviale. Les enfants se sont amusés, les parents aussi... et certains ont peut-être retrouvé leur âme d'enfant !



➔ Un immense MERCI aux bénévoles !

Nous souhaitons remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour tenir les différents stands lors de la fête de l'école. Sans leur mobilisation, la fête aurait malheureusement dû être annulée. Grâce à elles, les enfants et leurs familles ont pu profiter pleinement de cette belle journée !

Alors, à toutes celles et ceux qui ont répondu présents, qui ont installé, accueilli, maquillé, expliqué, surveillé, animé, rangé et donné de leur temps : MERCI !

C'est aussi cela, l'APE : des parents qui se mobilisent, chacun selon ses possibilités, pour faire vivre des projets et offrir aux enfants de beaux moments de partage.

Les bénéfices de nos manifestations permettent notamment de participer au financement des sorties scolaires. Cette année, les enfants pourront ainsi découvrir Bothoa, Rennes, la Ferme d'Antan, etc...

➔ Et maintenant, place aux prochains rendez-vous !

L'année scolaire est loin d'être terminée et l'APE vous prépare déjà de nouveaux moments conviviaux !

- Vendredi 27 novembre : soirée baby-sitting (l'APE garde les enfants de 18h à 22h30, payant et ouvert aux familles de l'école).
- Dimanche 29 novembre : après-midi de Noël et récupération des sapins
- Samedi 6 février : boum du Carnaval avec repas
- Dimanche 23 mai : vide grenier
- Dimanche 13 juin : fête de l'école

Et comme toujours, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues ! Un petit coup de main peut faire toute la différence.

stsamson.ape@gmail.com
Facebook : APE École Le Menhir
Instagram : apelemenhir

Un grand merci à toutes les familles, aux bénévoles et à toutes les personnes qui soutiennent l'APE. Grâce à vous, les projets des enfants continuent de grandir... et les souvenirs aussi !

À très bientôt pour de nouvelles aventures !

BADMINTON



C'est l'heure de la reprise au badminton Samsonnais et l'ambiance est toujours au beau fixe.

Une grande nouveauté pour 2026 / 2027, c'est la mise en place d'un créneau consacré aux jeunes de 12 à 18 ans qui veulent découvrir ce sport, qui connaît actuellement un bel élan de popularité, en partie grâce aux bons résultats des badistes français lors des derniers mondiaux qui se sont tenus à la fin du mois d'août en Inde avec 2 médailles d'or (Double mixte et simple homme).



Cette séance est assurée par Steve Riou, l'animateur sportif communal et se déroule chaque mardi en période scolaire entre 19h30et 21h00. A noter qu'il reste encore de la place. Plus d'info en contactant la Mairie.

Maintenant du côté de la section loisir, nous comptons encore cette année environ 70 adhérents qui se retrouvent chaque lundi et jeudi de 19h30 à 22h00 dans la bonne humeur.

Notre prochaine manifestation aura lieu le vendredi 04 décembre avec le traditionnel tournoi du téléthon qui devrait réunir une centaine de joueurs.

N'hésitez pas à y passer, vous découvrirez un sport spectaculaire !

Enfin, si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter pour tenter l'aventure ! Sachez que vous pouvez essayer pendant 1 où 2 séances. On vous prête le matériel.

Contact: bad.samsonnais22@gmail.com
06 66 12 64 17



DINAN BASKET SAMSONNAIS

Le Dinan Basket Samsonnais fait sa rentrée : cap sur la saison 2026-2027 !

Depuis le lundi 7 septembre, les parquets du Dinan Basket Samsonnais résonnent à nouveau : toutes les catégories, du micro-basket à la section loisirs, ont repris le chemin des entraînements. Avec 250 à 300 licenciés cette année encore, le club confirme son dynamisme.



Un été sous le signe de la préparation

Dès la mi-août, nos U13, U15 et U18, filles et garçons, ont retrouvé les gymnases pour préparer les plateaux régionaux et départementaux (D1).

Du 17 au 21 août, les licenciés se sont retrouvés chaque jour, le matin ou l'après-midi, pour un stage centré sur la condition physique : course, gainage, corde à sauter, renforcement musculaire… L'idée était de retrouver le rythme avant le début des compétitions. Les niveaux étaient mélangés la première semaine, puis les groupes ont été constitués par catégorie la semaine suivante. Les séniors, eux aussi, ont repris la préparation en vue de la nouvelle saison.

Forums et premiers rendez-vous

Comme chaque année, le DBS était présent aux forums des associations de Saint-Samson-sur-Rance et de Dinan. Une belle occasion de faire découvrir notre sport, d'accueillir de nouveaux licenciés et d'échanger avec les familles.

La saison a ensuite démarré sur le terrain le 29 août à Saint-Samson-sur-Rance, avec un plateau de matchs amicaux pour les U18 M : de la convivialité, du fair-play et, bien sûr, du basket !

Place ensuite à la compétition. Le 5 septembre, les U15 M, les U15 F et les U18 M ont disputé, tous à l'extérieur, les plateaux qualificatifs pour la région. Le week-end suivant, ces mêmes équipes, rejointes par les U13 M, ont enchaîné avec les plateaux qualificatifs départementaux. Résultat : nos U13 M, U15 M et F et U18 M ont décroché leur ticket pour la D1. Bravo à eux !

Chez les tout-petits, l'enthousiasme est aussi au rendez-vous. Le baby basket (5-7 ans) et le micro-basket (3-5 ans), animés le samedi matin par Stève Riou, éducateur sportif de Saint-Samson, font déjà le plein dès les premières séances.

Le Basket Santé : on continue !

Lancé la saison dernière, le Basket Santé a été une belle réussite pour le club, et surtout pour les participants, qui ont adoré l'expérience. Difficile, dès lors, d'arrêter en si bon chemin : une activité qui fonctionne et fait du bien mérite de durer ! Rendez-vous chaque jeudi matin, de 10h15 à 11h30, à la salle de la Nourais à Dinan, avec Sandra Le Dréan Smejkal, spécialement formée à cette pratique.

Le principe : permettre à chacun de reprendre une activité physique en douceur, de manière adaptée et personnalisée, tout en profitant des bienfaits du basket dans une ambiance conviviale.

Les prochains rendez-vous

- Un tournoi baby organisé dans le cadre du Téléthon
- Une sortie club pour assister à un match de l'URB (Union Rennes Basket)
- Le tournoi des familles et le goûter de Noël, en décembre

Cette saison, le Dinan Basket Samsonnais accueille deux nouvelles recrues : Gabriel, en service civique, et Gwenvaël, alternant et licencié du club. Leur mission : renforcer la qualité de l'accueil lors des entraînements et des matchs.

Le Dinan Basket Samsonnais souhaite à toutes et à tous une excellente saison 2026-2027, placée sous le signe de la passion du basket, du partage et de la convivialité !

COLLECTIF DES VOISINS SAMSONNAIS DE LA RD 57

Les voisins Samsonnais de la RD 57 : et si on faisait vraiment quartier ?



Une fête des voisins, quelques discussions autour d'un déjeuner… et une idée qui fait son chemin : « Et si on créait une association ? »

C'est ainsi qu'est né le Collectif des voisins Samsonnais de la RD 57, porté notamment par ses deux coprésidentes, Mathilde Moreau et Mélisande Renouvel ; ainsi que Vanessa Coq et Patrick Gautier.

À l'origine, une préoccupation : la sécurité sur la RD 57. Mais très vite, une autre envie s'est imposée : mieux se connaître, être solidaires et faire vivre le quartier.

Comment est née cette association ?

Tout est parti de la fête des voisins que nous avions organisée dans le secteur, à l'initiative de Mélisande, Patrick et leurs conjoints. Nous étions réunis autour d'un déjeuner et, au fil des discussions, nous nous sommes dit qu'il serait intéressant de créer une association.

La sécurité sur la RD 57 était le point de départ, mais nous voulions surtout aller plus loin : créer du lien entre les habitants et réfléchir ensemble à notre cadre de vie.

Quelles sont les missions du collectif ?

Elles sont multiples : participer aux réflexions sur la circulation, la sécurité, l'environnement et le cadre de vie, défendre les intérêts des riverains, mais aussi organiser des événements et des moments de convivialité.

Nous ne voulons surtout pas être une association uniquement « contre » quelque chose. Nous voulons aussi être une association « pour » : pour les rencontres, la solidarité et la vie du quartier.

Qui compose le collectif ?

Des habitants de tous les âges : des retraités, des familles avec de jeunes enfants, des personnes seules… Nous avions déjà un groupe WhatsApp entre voisins qui fonctionne bien. L'association permettra d'aller plus loin et d'ouvrir cette dynamique à tous ceux qui souhaitent participer.

La sécurité sur la RD 57 reste néanmoins une préoccupation importante ?

Oui. La vitesse et le manque de visibilité à certains endroits, notamment dans les virages, nous préoccupent. Il y a également la question des arrêts de bus situés directement sur la voie et des traversées de la RD 57 par les enfants.

Des démarches ont déjà été engagées auprès des différents interlocuteurs concernés. Nous souhaitons notamment disposer de données précises sur les vitesses pratiquées, avec la mise en place d'un radar pédagogique, afin de pouvoir alimenter les réflexions avec des éléments concrets.

Mais le collectif ne veut pas parler uniquement de sécurité…

Non ! Nous souhaitons avant tout développer un véritable esprit de quartier.

Quand on connaît ses voisins, c'est plus facile de demander un petit service, de donner un coup de main ou simplement de prendre des nouvelles. Et puis, soyons honnêtes : connaître ses voisins, c'est quand même plus agréable que de simplement reconnaître leur voiture !

Nous aimerions aussi organiser régulièrement des moments conviviaux, comme une fête des voisins, et construire progressivement avec les habitants les projets qui leur correspondent.

Un dernier mot pour résumer votre ambition ?

Faire de ce secteur un quartier plus sûr, plus vivant et plus solidaire. La RD 57 est à l'origine de notre mobilisation, mais nous voulons que notre association soit surtout synonyme de rencontres et de convivialité.

Alors, si vous habitez St Samson et que vous avez envie de participer, de proposer une idée ou simplement de faire connaissance avec vos voisins : bienvenue dans le collectif !

« J'AI 10 ANS À SAINT SAMSON » AVEC VOUS !



Toute nouvelle association culturelle créée à Saint Samson sur Rance, voici une interview de son président Joël Réhel pour en savoir un peu plus.

■ Bonjour, pouvez-vous vous présenter ?

Bonjour, j'ai 64 ans, marié à Carole, père de 2 enfants et papy de 3 petites merveilles.

J'ai été le co-fondateur (avec Paul Bervas) des Sabotées Samsonnaises en 1995.

L'association « marche » toujours et je tiens à les saluer et en général, toutes ces personnes qui donnent de leur temps pour faire vivre les associations, cela va du Président ...au grilleur de saucisses !

■ Et que comptez-vous faire dans cette association culturelle?

Je suis ici depuis 1988 et je me suis entouré de personnes séduites par l'aventure.

Nous voulons favoriser les rencontres entre les personnes de générations différentes afin d'échanger sur les conditions de vie à SAINT SAMSON autrefois et notamment durant le XXème siècle.

C'est un projet **intergénérationnel** et j'y tiens beaucoup car nous souhaitons que les propos des ainés soient recueillis en partie par les enfants.

Il sera axé sur des sujets simples :Comment communiquait-on entre nous ? Que mangeait-on ? La vie authentique en fait ...sans chichis !

■ Vous parlez d'enfants ? Mais quels âges ?

Un âge charnière celui des 10 ans, en juillet on quitte le primaire et deux mois après ... on devient le petit chez les grands ! Vous savez, j'ai connu l'internat en 1972 (scolaire, je précise) je peux vous dire que cela construit un homme.

■ Il y a 50 ans, tout était plus beau ?

Tout était différent ! On a trop tendance à comparer, cela sert à quoi ? Il faut savoir vivre le moment présent. La vie est difficile en 2026 comme elle l'était en 1976, les gens étaient ils plus heureux ? C'était une autre époque, c'est tout !

■ Vous avez l'air très centré sur la transmission ?

Oui, tout à fait. Aujourd'hui, nous avons la chance d'avoir ces vieux documents entre nos mains... L'être humain a besoin de cela pour grandir, pour s'épanouir. Demain avec l'association, en toute humilité, on veut être un maillon, un témoin, laisser une trace, valoriser les témoignages et les divers patrimoines

Conserver c'est très bien mais conserver pour partager c'est beaucoup mieux !

■ Vous parliez d'association ?

Nous l'avons nommée « J'ai 10 ans à Saint Samson »

Comment vivait-on ici **à cet âge**,il y a 50 ans ? Nos aînés vont nous le dire.... Nous avons déjà trouvé des pépites et je suis persuadé que les Samsonnais vont s'associer à notre quête.

■ Que recherchez-vous en fait ?

Des documents, des vidéos, des diapos, des photos de la vie samsonnaise de 1900 à 2000, la vie quotidienne tout simplement. Ensuite nous irons interviewer les ainés de la commune pour en apprendre davantage. Nous pensons aussi à la collecte de vieux objets.

■ Mais ces documents on y tient ?

Ils seront scannés et rendus aussitôt aux propriétaires.

A cet effet, nous proposons une permanence à la mairie les **samedis 28 novembre et 5 décembre de 10h à 12h** pour « récolter » les documents que vous vous voudrez bien apporter.

■ Et en finalité ?

C'est un peu trop tôt pour en parler mais sachez que nous sommes ambitieux, on en reparlera

■ Vous me parliez aussi de l'école ?

Effectivement, nous allons travailler en parallèle avec l'équipe enseignante qui entame un projet pédagogique dans la même lignée.

■ Et pour finir alors ?

Alain Souchon chantait en 1974 J'ai dix ans ! Et il en a 82 aujourd'hui.
On a tous 10 ans quelque part dans notre tête.

Nous organisons une **TOMBOLA** sur cette fin d'année pour la mise en place de l'association.

Merci de réserver un bon accueil aux personnes **porteurs d'une carte d'identité** qui viendront vous visiter ainsi qu'à nos soutiens exclusivement samsonnais.

Nous ne pourrons pas faire de miracle

« J'ai 10 ans à Saint Samson » **oui** ... mais avec **vous** !

A bientôt et merci pour l'échange

Contact « J'ai 10 ans à Saint Samson »
06.02.34.56.49joel.rehel@neuf.fr

LE CLUB DE L'AMITIÉ

Sortie du club de l'amitié Saint-Sanson/Rance au ZooParc de Beauval.



Les 16 et 17 septembre derniers, le club de l'amitié de Saint-Samson/Rance a eu le plaisir de partir pour une belle sortie au célèbre ZooParc de Beauval.

Ce séjour a été l'occasion de passer deux journées agréables, placées sous le signe de la découverte, de la bonne humeur et de la convivialité.

chacun était libre d'explorer le zoo à sa convenance.

Nous avons pu découvrir un très grand nombre d'animaux, dont certaines espèces menacées et particulièrement rares. Beaucoup d'entre eux sont protégés dans le cadre de programmes de conservation et il est impressionnant de pouvoir observer des animaux que l'on ne rencontre pas ailleurs.

Au fil de notre visite, nous avons également pu admirer les nombreux espaces aménagés pour accueillir les animaux dans les meilleures conditions possibles. La diversité des espèces présentées et la qualité du parc ont fait de cette visite une expérience très intéressante pour tous.

Mais au-delà des animaux et des magnifiques installations, ce séjour a surtout été un agréable moment partagé entre amis. Les échanges, les discussions, les rires et la bonne ambiance ont accompagné ces deux journées.

Tous les participants semblent avoir apprécié cette escapade et sont revenus enchantés de leur séjour.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation de cette sortie et à tous les participants pour leur bonne humeur. Cette belle expérience restera certainement un très bon souvenir pour le club de l'amitié Samsonnais.

Nous espérons pouvoir renouveler prochainement ce genre de sortie et partager encore de nombreux moments de convivialité ensemble.

ECKLA : EAUX-VIVES CANOË KAYAK LOISIR ASSOCIATIF

Belle reprise du club ECKLA ,sur la Rance, au départ de la cale de Taden où nous avons notre local.



3 séances d'essais ont permis à nos nouvelles recrues de maîtriser leurs embarcations avec quelques conseils et exercices, notamment sur le parcours de piquets vers l'épave.



Place maintenant à d'autres sorties :

- Rance maritime de la cale de Taden au barrage de la Rance. Balade de 20Km sur le sentier nautique de la Rance, dimanche 27 septembre, ouverte aux licenciés ayant un an de pratique et organisée par le Comité Départemental CK22. Moment sportif et convivial entre Clubs des Côtes d'Armor.
- Séance sécurité à la cale de Plouër le dimanche 4 octobre pour apprendre à se retourner, récupérer son matériel et remonter dans son kayak avec l'aide de deux kayakistes en alternant les rôles.
- Octobre Rose à La Hisse le dimanche 11 octobre. Comme chaque année, Eckla a proposé une initiation au Canoë et/ou kayak ,encadrée par nos adhérents, pour cette journée de solidarité et récolte de fonds.

Vous souhaitez découvrir et pratiquer le kayak dans un cadre de loisir ?

N'hésitez plus ! Demandez des renseignements sur eckla@laposte.net ou au 07.85.65.69.28 et rejoignez nous le dimanche matin pour des balades sur la Rance de 10h à 12h et une fois par mois pour des sorties sur d'autres zones de navigation ainsi que des séances à La Piscine de Dinan.

FOOTBALL

L'HISTOIRE CONTINUE !

Amoureux, amoureuses du ballon rond joué avec les pieds, nous sommes heureux de vous annoncer que nous, joueurs du FC St Samson, porterons encore cette saison avec fierté et honneur les couleurs rouges et blanches.





Bobital, Lanvallay, Plélan, Beaussais, Merdrignac, Caulnes, La Hunaudaye chères équipes historiques du District 22, prenez garde ! Nous voilà !

Soyons francs, ce début de saison fut un peu terni par l'improbable liste de notre nouveau sélectionneur national qui, probablement très mal conseillé, n'a selectionné aucun joueur de notre équipe pour les matchs internationaux de septembre. Le beau jeu samsonnais n'éblouira pas vos soirées télé.

Les joueurs, quelque peu déçus de ne pas pouvoir émerveiller la France entière avec leur nouvelle tenue chinée à travers le pays Dinanais lors du défilé «Sortie du taxi » à Clairefontaine, ont quand même réussi à se remobiliser pour aller remporter la première victoire de la saison en amicale contre Beaussais. La saison est lancée ! Nous n'attendrons pas, comme la saison passée, notre 7ème match pour goûter à la victoire.



Foot salle du mardi



Premier match de la saison

Si vous ne connaissez pas le foot loisir et bien sachez que c'est du football sans les travers du foot qu'on peut parfois retrouver sur certains terrains de district et d'ailleurs.

Match le vendredi soir, pas de tacle, auto-arbitrage, temps convivial après les matchs, ambiance joyeuse et amicale mais toujours avec l'envie de bien jouer et de gagner !

Le club de St Samson joue dans le championnat loisir. Tout le monde, dès 18 ans, est le bienvenu quelque soit le niveau de pratique. Si vous êtes compétiteurs les matchs du vendredi sont pour vous. Si vous préférez vous remettre en forme dans un premier temps, les matchs entre nous du mardi soir en salle de novembre à mars et sur herbe à 5 x 5 le restant de l'année seront parfaits. On est sympas et très accueillants. La licence est à 65 euros. Si vous prenez une licence pour jouer, vous jouerez. N'hésitez-pas à prendre contact et à venir tester à n'importe quel moment de l'année ! Nous accueillons les joueurs et les joueuses !

Président : Jean-François SUEUR
Trésorier : Philippe RECAN
Secrétaire : Fabrice TREHIN
Président adjoint : Thierry RECTON
Trésorier adjoint : Nicolas THEPOT
Secrétaire adjoint : Vincent DEPARTOUT

FC St Samson, plus qu'un club
Suivez-nous sur les réseaux !

LES SABOTÉES SAMSONNAISES



Pluduno, Plélan le Petit, St Brolade, les Champs Géraux, le Hinglé, St Judoce ont été des communes où nous avons randonnés ce premier semestre.

Aussi notre traditionnel pique-nique annuel qui permet à tous les adhérents des Sabotées de se retrouver pour partager cette journée conviviale.

Au programme pour notre reprise de randonnées, St Lunaire, St Cast, Ploubalay, St Méloir des Bois, Bécherel, Tréssé, St Suliac, le Val Hervelin...



Notre destination cette année pour notre week-end de 3 jours était Granville, Carolles, St Pair sur Mer, Donville les Bains, Iles Chausey.

Nos sorties dominicales (par quinzaine) et hebdomadaires le vendredi.

Les randonnées à la journée, nous essayons dans la mesure du possible de réaliser un parcours en boucle de huit, ce qui permet, pour les adhérents qui le souhaitent, de nous rejoindre à la pause pique-nique et de ne faire qu'une partie du circuit. Concernant les randos du vendredi après-midi, les programmes sont établis tous les deux mois et elles se déroulent dans un rayon de 20 kms autour de St Samson sur Rance, sur un parcours plus court et adapté avec possibilité de couper pour les personnes ayant plus de difficultés et bien sûr dans une allure plus cool.



Aussi, le vendredi est proposée une rando courte d'environ 4 ou 5 kms sur Saint Samson sur Rance pour les adhérents ne souhaitant pas faire faire de grandes sorties.

Lors des déplacements vers le lieu de randonnée, un point de regroupement pour le covoiturage s'effectue sur le parking du terrain des sports de St Samson sur Rance aux horaires à 9h ou 13h30 selon le circuit du jour.

Pour les adhésions à l'association, une cotisation annuelle est demandée (année civile) couvrant les frais d'assurance et de fonctionnement.

saboteessamsonnaises.2@outlook.fr
https://sabotees-samsonnaises.jimdo.com

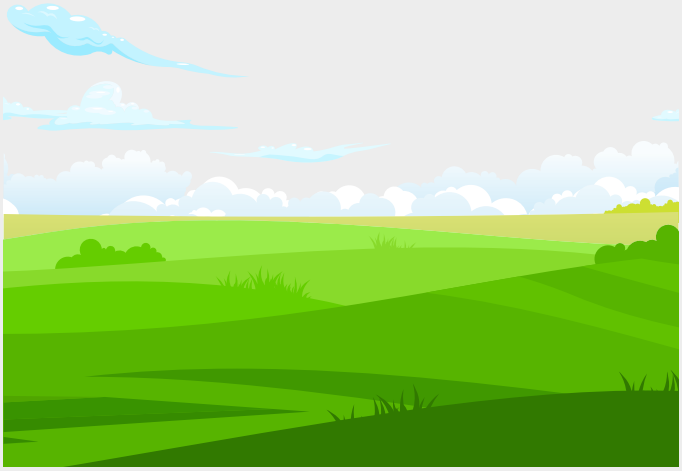

SAINT-SAMSON FESTIVITÉS



FESTI-RANCE

Belle réussite pour la 15ème édition de **Festi-Rance des 25 et 26 juillet.**

3 000 festivaliers se sont déplacés sur le terrain des sports.

LOTO

270 joueurs pour le loto du 13 septembre, dont de nombreux samsonnais.

Marché de Noël les 5 & 6 décembre dans la salle des fêtes et sur l'esplanade.

50 exposants, artistes peintres, écrivains, photographes, décorateurs, créateurs de bijoux et de textiles, parfums...

Producteur de Champagne, pain artisanal, miel et pain d'épices, confitures, tisanes, sushis.

Présence du Père Noël et distribution de friandises.

Samedi après-midi, Pascal, animateur communal viendra avec son groupe d'ados pour un intermède musical dans le cadre du Téléthon auquel s'associe St Samson Festivités.

Buvette avec vin chaud et petite restauration sur place.



Entrée libre.
Samedi 5 de 12 h à 18 h
Dimanche 6 de 10 h à 18 h

LE TRAIT D'UNION

Des rencontres qui font vivre le village

★ Un rendez vous musical chaque mois

Depuis plusieurs mois, un concert est proposé chaque mois.Des artistes, des univers et des styles différents, mais toujours le plaisir de se retrouver autour de la musique.

Ces rendez-vous sont devenus des moments de convivialité qui permettent aux habitants de se retrouver et de faire découvrir le village à d'autres personnes.

★ Le marché, un lieu de rencontre



Le marché poursuit son chemin et prend progressivement sa place dans la vie du village.

Cet été, il a également accueilli des vacanciers du camping, venus découvrir des produits locaux.

On vient au marché pour ses produits, mais aussi pour les rencontres

★ Se regrouper pour agir

Le Trait d'Union c'est aussi la possibilité de se regrouper pour des besoins concrets.

Cette année, un achat groupé de pellets a été organisé. Une démarche simple qui permet à chacun de participer. à une initiative collective.

Cette expérience pourra peut être être renouvelée ou donner naissance à d'autres initiatives similaires.

ET DEMAIN ?

Le Trait d'Union continue d'évoluer.

Dans les prochaines semaines, le marché pourrait changer de lieu, avec l'objectif de poursuivre son développement et de favoriser encore davantage les rencontres au cœur du village.

D'autres projets et d'autres idées sont également en réflexion.

LE TRAIT D'UNION, C'EST VOUS AUSSI !

Une idée ? Une envie de participer ? Un peu de temps à donner ? Une compétence à partager ?

Venez nous rencontrer et contribuer, vous aussi, à la vie du village.

Mail : contact.letraitdunion@gmail.com

ÉCOLE PUBLIQUE LE MENHIR

Les élèves découvrent la musique classique avec Milasons



Cette année, les élèves de la Grande Section au CE2 ont eu la chance de participer à deux spectacles musicaux proposés gratuitement dans le cadre du dispositif **Milasons**, porté par BarokOpera. Cette action culturelle a pour objectif de faire découvrir aux plus jeunes la richesse de la musique classique et du spectacle vivant.

Le matin, les enfants ont assisté au conte lyrique **« Le Palais du bord de la mer »**, interprété par **Tania Bracq**. À travers des textes de Maurice Carême, Jacques Prévert, Claude Roy ou encore Robert Louis Stevenson, mis en musique, les élèves se sont laissé emporter dans un univers poétique où se mêlent chant, musique et imaginaire.

Ils ont ensuite participé à **« Découverte de la harpe »**, animé par la harpiste **Morgane Gregory**. Ce concert pédagogique leur a permis de mieux connaître cet instrument fascinant, son histoire, sa fabrication et ses techniques de jeu. Les enfants ont également découvert une harpe amplifiée et les nombreuses sonorités qu'elle peut produire grâce aux nouvelles technologies, avant de pouvoir observer l'instrument de près et échanger avec l'artisane-musicienne.



Ces deux représentations ont suscité beaucoup de curiosité et d'émerveillement. Elles ont offert aux élèves une première approche de la musique classique dans des conditions privilégiées, tout en développant leur écoute, leur attention et leur sensibilité artistique.

L'école remercie chaleureusement les artistes ainsi que l'association BarokOpera pour cette belle initiative culturelle, qui permet à tous les enfants d'accéder gratuitement à des spectacles de grande qualité.

Les échecs s'invitent à l'école !

Cette année, les élèves des classes de GS-CP, CP-CE1 et CE2 ont bénéficié de **sept séances d'initiation aux échecs,** animées par Anthony Lhermenier de la ligue d'échecs 22.

Au fil des séances, les enfants ont découvert les règles du jeu, appris le déplacement des différentes pièces et commencé à mettre en œuvre leurs premières stratégies. Concentration, réflexion, anticipation et respect de l'adversaire étaient au cœur de ces apprentissages.

Ces ateliers, menés dans une ambiance à la fois studieuse et ludique, ont rencontré un vif succès auprès des élèves. Tous ont pris beaucoup de plaisir à relever les défis proposés et à progresser au fil des parties.

Un grand merci à Anthony Lhermenier pour son investissement et la qualité de son intervention, qui a permis aux enfants de découvrir un jeu aussi passionnant que formateur.

ÉCOLE DEHORS



Les classes de Petite et Moyenne sections, CE2 et CM1/CM2 ont pu se lancer cette année dans le projet EDD (Education Développement Durable) d'école dehors, avec l'intervenante Anne-Charlotte Potel du Parc Naturel Régional Rance Emeraude.

Chaque classe a pu bénéficier de trois 1/2 journées d'interventions avec Anne-Charlotte. Ces demi-journées de découverte ont permis aux élèves des 3 classes de découvrir, à travers des activités scientifiques, mathématiques ou artistiques, le patrimoine environnemental et écologique proche de l'école.



Ce projet d'école dehors sera reconduit ou poursuivi l'année prochaine avec ou sans animatrice. 2 autres classes de l'école souhaitent s'y engager. L'objectif étant d'intégrer l'école dehors comme axe majeur du projet d'école.

PROJET DANSE DE LA CLASSE DES CM1/CM2

Les élèves de CM1/CM2 ont achevé une année de projet danse par la présentation de leur chorégraphie sur la scène de la salle Solenval de Plancoët le vendredi 12 juin 2026.

Les élèves étaient invités à participer dans le cadre des « Cartes Blanches » qui poursuivent le dispositif de découverte de la danse « Petites Cartes Postales Chorégraphiques 22 » dans lequel la classe des CM1/CM2 a été engagée pendant 2 ans.

Les élèves étaient impressionnés de danser sur une grande scène dans des conditions professionnelles avec des techniciens sons et lumières qui ont mis en valeur le travail de toute une année. Et que de fierté et de joie dans leurs regards ! Les quelques parents présents ont pu apprécier ce beau moment de danse.





SORTIE AU MUSÉE DE L'ÉCOLE DE BOTHOA

Sortie de 4 classes au Musée de l'école de Bothoa à Saint-Nicolas du Pélem



Les classes de CE2/CM1, CM1/CM2, GS/CP et CP/CE1 se sont rendues lundi 28 septembre et mardi 29 septembre au Musée de l'école de Bothoa à St Nicolas du Pelem.

Après un trajet en bus, les élèves ont entamé la journée par une marche de 2km dans les chemins creux comme les écoliers d'autrefois.

Puis les élèves sont arrivés au Musée situé dans une ancienne école ouverte en 1931. L'instituteur les a accueillis et les a tout de suite mis dans l'ambiance d'une école du début du XXème siècle : rigueur et fermeté étaient de mise. Certains de nos petits écoliers et écolières du XXIeme siècle ont été bien surpris et surprises !

Une fois les explications données, tout le monde est rentré dans une salle de classe restée dans la même ambiance qu'en 1930. Après la coutumière leçon de morale, nous nous sommes essayés à l'écriture au porte-plume: ce ne fût pas aisé... les pleins et les déliés nous ont donné du fil à retordre !

Après cette matinée studieuse et silencieuse, le pique-nique a été le bienvenu.

L'après-midi les élèves ont fait un atelier sur le matériel des écoliers des années 1930, 1950 et 1970. Puis l'instituteur leur a montré comment les enfants s'occupaient à cette époque sans électricité, les jeux qu'ils fabriquaient pour s'occuper dans les champs : on appelle cela des jouets buissonniers. Il a fabriqué un couteau en.bois de noisetier, un instrument de musique avec une paille (la marijan), un chien/poulain en noisetier ainsi qu'une toupie.

Les élèves ont été ravi.e.s de cette journée à la mode d'autrefois.

ÉCOMUSÉE DE LA FERME D'ANTAN À PLÉDÉLIAC

Mardi 29 septembre,

La classe des PS-MS s'est rendue à l'écomusée de la ferme d'Antan à Plédéliac.

Avec l'animatrice en costume, les enfants se sont immergés dans l'hôté (la maison) et dans le quotidien d'une famille paysanne.
Les enfants, en petits groupes, ont aussi observé et caressé les différents animaux : vaches, brebis, chèvres, cochons, cane et canetons, lapins, coq et poules.

Collectivement, ils ont participé à l'élaboration de la bouillie de blé noir cuite sur le feu de la cheminée de l'hôté. Dégustation avec une bonne noix de beurre et du lait ribot !

La matinée fut bien remplie et a permis aux jeunes élèves de faire un vrai bond dans le passé.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2026/2027

NOVEMBRE	ÉVENEMENT	ORGANISATEUR	LIEU
Dimanche 15	Repas CCAS	Mairie	Salle des fêtes
Dimanche 29	Spectacle de Noël	APE	Salle des fêtes
DÉCEMBRE			
Vendredi 04 et samedi 05	TÉLÉTHON	Mairie	Salle des fêtes
Samedi 05 et dimanche 06	Marché de Noël	Saint Samson Festivités	Salle des fêtes
JANVIER 2027			
Vendredi 08	Vœux du Maire	Mairie	Salle des fêtes
FÉVRIER			
Samedi 06	Carnaval	A.P.E	Salle des fêtes
MARS			
Samedi 13	Repas	Football Club Samsonnais	Salle des fêtes
Samedi 20	Repas à emporter	Dinan Basket Samsonnais	Salle des fêtes
AVRIL			
Samedi 17	Repas	Société de Chasse	Salle des fêtes
MAI			
Dimanche 23	Marché des créateurs	Saint Samson Festivités	Parking du Châtelier
Dimanche 23	Vide grenier	A.P.E	Terrains des sports
JUIN			
Dimanche 13	Fête de l'école	A.P.E	Parvis de la Mairie
JUILLET-AOÛT			
Vendredi 16	Repas à emporter	Margo de Mada	Salle des associations
Samedi 31 et dimanche 01	Festirance	Saint Samson Festivités	Terrain des sports
SEPTEMBRE			
Vendredi 03	Forum des associations	Mairie	Salle des sports
Dimanche 05	Loto	Saint Samson Festivités	Salle des fêtes
OCTOBRE			
Samedi 02	Déjeuner dansant	Club de l'amitié	Salle des fêtes
NOVEMBRE			
14-nov.-27	Repas CCAS	Mairie	Salle des fêtes
DÉCEMBRE			
Vendredi 03 et samedi 04	Téléthon	Mairie	Salle des fêtes
Samedi 04 et dimanche 05	Marché de Noël	Saint Samson Festivités	Salle des fêtes

Mise en page et impression Impri'Média - 22100 Saint-Samson-sur-Rance - www.imprimedia-bretagne.fr ©2026